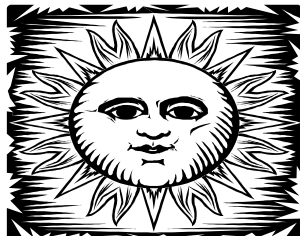


## A SUD



### LE SOLEIL BRILLE

## CADEAU DE BIENVENUE À TOURS MARCEAU :

Tous les postiers postières de Tours Marceau qui ont fait deux jours de grève pour soutenir notre collègue Didier C. (suspendu 3 mois), ont eu la bonne surprise de l'année : **pas de prime Facteur d'avenir** ! La raison invoquée est qu'une des deux journées n'était

pas couverte par un préavis. Et pourtant, en 2011, on ne les a pas exemptés de faire les parties sécables pour autant. La Poste tente par là de réprimer toute tentative de contestation. Notre ancien patron aurait-il laissé des consignes à son successeur ?...Ou est-ce Monsieur T., qui a fourni un kit « **Répression & muselage pour les nuls** » ?

En terme d'amélioration du dialogue social, et de prévention des RPS, on peut dire que le nouveau directeur commence bien !

## CONTRACTUALISATION DE LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL ?

Depuis la mise en place de la politique de contractualisation de projets de la direction, les restructurations dans chaque service se succèdent à un rythme effréné avec comme pour seul objectif, des reprises d'emploi. Cette politique d'accompagnement de projet enferme les organisations syndicales dans un schéma dessiné par la direction où le cadre de négociation est fagoté par avance, avec seulement des miettes à distribuer. Cette stratégie des dirigeants de la Poste permet de déléguer une part de l'accompagnement social des réformes aux organisations syndicales par le biais donc d'un dialogue social pipé et d'une recherche constante de la signature d'accord au rabais. Le chantage à la signature fait malheureusement des émules et certaines organisations se complaisent à signer quasi systématiquement. Cette stratégie place les organisations syndicales dans une situation où elles sont amenées à cogé-

rer avec le patron de possibles conflits et tend à discréditer d'autres organisations syndicales dont les actions qui étaient auparavant vues comme plutôt « traditionnelles » (AG, occupation...) sont désormais considérées comme « radicales », voir « terroristes » à la fois par la direction et par les OS signataires... C'est pourquoi, nous subissons de plus en plus une politique discriminatoire et répressive de la boîte pour mettre un terme aux conflits ou à la contestation de ses projets en tentant avec l'aide d'OS réformistes de nous discréditer auprès du personnel...

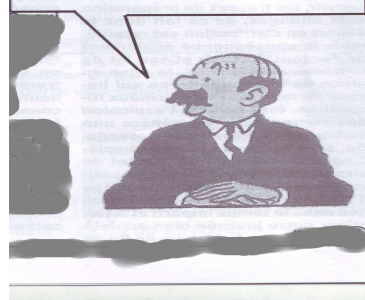
Mais là où le bât blesse, c'est qu'il est indéniable que les conséquences de ses incessantes restructurations ont un poids énorme sur les organisations de travail devenues pathogènes, tant sur les agents qui le subissent chaque jour, que sur certains cadres qui ont de plus en plus de mal à assumer face aux objectifs assignés souvent inatteignables eu égard aux moyens dont ils disposent.

Cette logique profite avant tout à la direction qui continue son action de recherche assoiffée de gain de productivité sur la masse salariale, et momentanément aux syndicats réformistes par le repli individuel, et dessert notre action syndicale dans l'organisation des actions et des luttes collectives à une période où le rapport de force, plus nécessaire que jamais, est en notre défaveur (contexte de crise économique). Pour autant, nous n'abandonnerons pas nos valeurs et continuerons de dénoncer cette politique de casse, avec une volonté de rassembler de plus en plus de personnes, déçues à rejoindre notre outil syndical, pour une démarche collective et avec comme objectifs, une amélioration des conditions de travail, un bien être au travail, une meilleure rémunération... Parce que la complaisance n'a jamais fait la force, la duplicité, le progrès.

Une réorganisation c'est  
clair !  
Plus un facteur  
travaille plus, au noir,  
moins il y a de facteurs qui  
travaillent



Je dirais même plus  
Plus un facteur  
travaille plus, au noir,  
moins il gagne  
plus d'argent



## VICTOIRE À TOURS COTY :

SUSPENSION  
DU « RÉÉQUILIBRAGE » DES TOURNÉES.

Et tout ça grâce à la détermination des agents du centre, et des syndicats combatifs à leur côté. Bien que la boîte ait fait le forcing pour faire passer cette nouvelle réorg, elle a dû se plier aux ordres du haut en le suspendant !

## DÉCOMPTE DES HEURES SUP. : ÇA BOUGE...

*Mais est-ce que « la vie au travail » évolue ?*

Suite à notre sollicitation concernant les dépassements horaires éventuels au moment de l'épisode de froid de début février, des agents de la distri nous ont signalé que des dépassements n'avaient pas été payés.

En effet La Poste au niveau local a changé dans la manière de prendre en compte les heures sup.

**Pour les contractuels** qui ont fait plus d'heures et l'ont signalé sur la feuille de présence, désormais le chef d'équipe fait signer à l'agent une feuille récapitulative en début de semaine suivante. Ça va dans le sens de nos démarches pour la mise en pratique du Code du travail, qui indique que **travailler au delà des « horaires collectifs » théoriques implique le paiement d'heures sup.**

**Concernant les fonctionnaires**, la hiérarchie nous répond que nous sommes dans le cadre d'une mission et que nous n'aurions pas d'heures sup. à réclamer ... mais elle en paye quand même des fois.

Tout ceci n'est que l'expression de la réticence de La Poste à payer des dépassements horaires. En effet « l'avancée » sur les HS des ACO a des contreparties. Y'a qu'à voir les entretiens, auxquels sont convoqués les agents qui notent leurs dépassements sur la feuille de présence, avec les chefs d'équipe et les discours moralisateurs qui y sont débités : « vous manquez pas de toupet, si vous notez vos heures après la fin de service, faut aussi noter vos heures quand vous finissez avant (comme ça on pourra vous déduire des heures de RC) ».

Bonjour l'ambiance ! C'est pas comme ça que sieurs Bailly et Tibi vont améliorer leur fameuse « vie au travail » des facteurs.

A SUD nous sommes attachés à la possibilité de noter ses dépassements horaires sur la feuille de présence parce que depuis des années les agents ont subi une intensification du travail (cadences, longueur des tournées), qu'ils subissent la mise en place de Facteurs d'Avenir et ses sécabilités très problématiques, que le nombre de remplaçants est sans cesse insuffisant, qu'on les traquent pendant leurs arrêts maladie, subissent les heures sup. imposées (menaces, sanctions si refus), la flexibilité (article 3 des réorganisations), etc. Et aussi parce que le trafic n'est pas concrètement prévisible, ainsi un jour ou une semaine prévue « faible » peut être en réalité « forte » ; parce que des agents qui ne maîtrisent pas une tournée à 100% comme les rouleurs, les intérimaires, les FE, FQ, ou tout simplement un agent usé physiquement, peuvent être dans l'impossibilité de finir à l'heure.

Et pourtant le travail est fait, du mieux que l'agent le peut. Pour toutes ces raisons **à SUD nous estimons que c'est la moindre des reconnaissances que d'accepter de payer ces dépassements en heures sup.** sans avoir à en rajouter en culpabilisant les agents !

Nous vous conseillons donc de continuer à noter vos dépassements (à condition qu'ils soient justifiés bien sûr) sur la feuille de présence. Et si ceux-ci ne sont pas pris en compte, de faire un courrier de requête auprès du directeur d'établissement en nous en faisant une copie.

Ainsi vous ne serez pas isolés et on pourra vous épauler, et solliciter l'Inspection du travail si ça va à l'encontre de vos droits. Et si vous êtes victimes de pression, ça va à l'encontre des engagements d'amélioration de « la vie au travail » des agents, si chère à nos bons maîtres.

## LA POSTE HOLLANDAISE : LA QUALITÉ AU MUSÉE !

La Hollande. Rappelez-vous : le pays en avance en matière postale; Le pays à imiter, le pays qui a su faire évoluer sa poste, et que nos dirigeants citaient en exemple au moment du changement de statut de la poste française. Mais que s'y passe-t-il donc concrètement ?

Le marché postal est partagé entre 4 sociétés privées et chaque semaine pour les usagers, c'est le défilé des uniformes : Facteur Orange pour les agents de Post NL qui distribuent 6 jours sur 7 ; Facteur Bleu pour ceux de la société Sandd, distribution 2 jours sur 6 ; Facteur Jaune pour Selekt, filiale de Deutsche Post /DHL, 2 jours sur 6 et Facteur Semi Orange pour le personnel de Netwek VSP, issue de TNT Post qui distribue 1 jour par semaine. Pour Sandd et Sélekt le courrier est apporté par caisse au domicile de l'agent qui trie chez lui, dans sa cuisine ou sur son lit, des lettres comme des catalogues. La charge est telle que les retards s'amoncellent. La qualité est rangée au rayon des accessoires alors que les technocrates ne cessent de justifier les évolutions de statut par cet impératif. Cela s'appelle se moquer des postiers et mépriser les usagers. Le salaire : Pour deux sociétés, 5 euros de l'heure, 30 heures par semaine. Pas de contrat, pas droit aux congés maladie, pas de cotisations pour la retraite. L'employeur cherche à ce que le salaire ne dépasse pas 580 euros par mois, seuil au-dessus duquel le passage en CDI est obligatoire. Et le fait d'organiser le travail à domicile réduit les coûts mais entrave également les possibilités d'organisation collective et de se syndiquer. Le paradis ! Alors vigilance en France, car rien n'interdit de penser que les dirigeants français ne rêvent pas toujours de ce « modèle hollandais » !